

Des tracteurs traversent le village : grogne et inquiétude des habitants

Des habitants de Dorans s'inquiètent du passage des ensembles agricoles de fort tonnage dans la traversée de leur commune. Ils demandent que l'État autorise ces engins à emprunter la RN 19 ou la voie de desserte le long de la voie rapide. Mais la décision tarde à venir.

La polémique sur la traversée des engins agricoles de fort tonnage a été relancée lundi, dans la rue des Lilas à Dorans, après un accrochage sans gravité avec la voiture d'un particulier. « Ce type d'accident est appelé à se reproduire avec l'accroissement de la circulation de ces tracteurs, réagit Maude Clavequin. Certains jours, il y en a jusqu'à une trentaine qui empruntent cette rue très étroite. »

Les engins de fort tonnage

Il ne s'agit pas de véhicules appartenant aux cultivateurs de Dorans et des communes environnantes qui doivent rentrer dans leur exploitation. Mais plus particulièrement de gros engins agricoles avec remorque qui viennent d'Alsace ou du Nord Territoire et traversent la localité pour se rendre dans leurs champs. Ce qui génère de l'insécurité chez les riverains. Selon M^{me} Clavequin, les habitants se plaignent de la taille des tracteurs



Il est impossible pour les automobiles de croiser un ensemble agricole de fort tonnage.

et de leur remorque. « Le bas de la rue des Lilas est si étroit qu'ils occupent toute la chaussée, poursuit-elle. Il est impossible de les croiser. Leur passage fait trembler les habitations. Sans oublier leur vitesse qui est souvent au-dessus de la limite autorisée. D'où la crainte d'un accident dramatique. »

La crainte d'un drame

« Ces tracteurs passent devant la mairie et sur un passage protégé qui se trouve sur le chemin de l'école des enfants du village », rappelle l'ancienne vice-présidente de la Ré-

gion Franche-Comté.

Ce problème préoccupe aussi le maire de Dorans, Daniel Schnoebelen. En vertu de ses pouvoirs de police, il a limité, par le passé, à 30 km/h la vitesse dans la rue des Lilas et à 15 tonnes le poids des véhicules traversant le village.

« Mais je n'ai pas les moyens de contrôler le tonnage des engins agricoles, relève le premier magistrat. J'ai demandé à la gendarmerie de s'en occuper mais elle ne sait pas trop comment faire dans la traversée de la commune. Le contrôle de la vitesse est tout aussi

problématique. Alors j'ai fait poser en 2020 un feu tricolore pédagogique qui se déclenche en cas de dépassement de la vitesse autorisée. »

Pétition

Daniel Schnoebelen propose, parmi les solutions possibles, de laisser les engins agricoles circuler sur la RN 19 ou la voie de desserte longeant la voie rapide. « Je n'ai cependant pas le pouvoir de leur donner cette autorisation. Elle est du ressort de l'Etat », conclut-il. « C'est pourtant possible de laisser les tracteurs circuler

« Le bas de la rue des Lilas est si étroit qu'ils occupent toute la chaussée. Leur passage fait trembler les habitations. Sans oublier leur vitesse. »

Maude Clavequin

sur la RN 19, puisque l'Alsace l'a fait sur la RN83 entre Burnhaupt et Colmar, confirme Maude Clavequin. Pourquoi ce serait impossible chez nous ? »

Ce sujet a été évoqué lors d'une rencontre entre le préfet du Territoire de Belfort Raphaël Sodini et la FDSEA et les Jeunes agriculteurs du Territoire de Belfort. Les agriculteurs étaient partisans de cette solution. L'État étudierait toujours le dossier qui serait entre les mains des services de la Dreal de Bourgogne Franche-Comté. Mais aucune décision favorable n'est tombée pour le moment. En attendant, annonce Maude Clavequin, « pour débloquent cette situation et mettre l'ensemble des pouvoirs publics autour de la table, une pétition a été lancée ».

● Pascal Chevillot